

## **MAIRIE DE LE BIOT**

18 Route de l' Eglise

74430 LE BIOT

-----  
Téléphone : 04.50.72.12.06

E-mail : mairie.lebiot wanadoo.fr

### **LA COMMUNE DE LE BIOT RECRUTE SON RESPONSABLE DU DOMAINE LUDIQUE DU COL DU CORBIER EN CHARGE DU PROJET DE MONTAGNE DOUCE**

**Lieu de travail** : MAIRIE DE LE BIOT – 18 Route de l' Eglise 74430 LE BIOT

**SAISON HIVERNALE** : **Domaine ludique du Col du Corbier- 74430 LE BIOT**

**Temps de travail** : poste à temps complet annualisé 35/ 35èmes

**Horaires de travail** : du lundi au vendredi de 8 h – à 12h et de 14 h à 17 h

**les samedis et dimanches pendant l'ouverture du tapis de ski du domaine ludique avec rattrapage du temps de repos la semaine suivante**

**Assure le remplacement du responsable des services techniques et prend en charge les astreintes pendant les congés.**

#### **MISSIONS :**

**\* mission principale : sur le domaine ludique du Col du Corbier :**

**- organisation de la saison hivernale :**

- suivi et contrôle du tapis de ski avec les organismes de contrôle et les services de l'Etat
- suivi et contrôle des enneigeurs.
- suivi du SGS (système de gestion et de sécurité) du tapis
- organisation et planning de travail des agents saisonniers
- organisation du damage de la piste et des itinéraires de randonnées
- gestion de la sécurité du domaine et organisation des secours
- organisation des animations sur le domaine

**-suivi du projet de reconversion du site en Montagne Douce en collaboration avec le service administratif**

- participation aux réunions avec le groupe de travail
- propositions d'animations et d'activités 4 saisons - suivi des travaux

**\* missions complémentaires confiées par le responsable des services techniques :**

- suivi et entretien des bâtiments communaux
- travaux divers de maçonnerie et de menuiserie
- suivi des ERP
- préparation des DICT
- entretien du cimetière et des espaces verts, tonte, fleurissement
- tâches confiées par le responsable des services techniques dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.
- renfort pour le déneigement

#### **CONDITIONS D'EMBAUCHE / REMUNERATION**

- Titulaire fonction publique ou à défaut contractuel
- rémunération statutaire ou selon expérience en cas de contrat
- \* Régime Indemnitaire RIFSEEP – Participation à la prévoyance - CNAS
- *Envoyer CV + lettre de motivation à Monsieur le Maire de LE BIOT*

*MAIRIE DE LE BIOT – 18 ROUTE DE L'EGLISE- 74430 LE BIOT*

*Renseignements : Mairie de LE BIOT : 04 50 72 12 06 – [mairie.lebiot@wanadoo.fr](mailto:mairie.lebiot@wanadoo.fr)*